

La Gazette du Site de Proximité des Boutières

Numéro 19 – février 2013

Dans ce numéro :

- **L'édito**
- **Bilan des missions d'accueil et d'accompagnement du public en 2012**
- **Des témoignages...**
- **Zoom sur l'Emploi d'Avenir**
- **Agenda**

Une équipe de professionnelles en lien avec les besoins du territoire pour vos démarches de recherche d'emploi, de formation, pour la création ou le développement d'activités, à l'initiative de projets au service des territoires et de leurs habitants.

Jacqueline DUDAL

Responsable du Site
Construction d'offres
d'activités

Sandrine IMBERT

Emploi formation

Sylvie MARTIN

Emploi formation, construction
d'offres d'activités

Nelle MASSON

Accompagnement des porteurs
de projet



Développement rural
Rhône-Alpes

Site de proximité
des Boutières



L'édito du Président

Chaque début d'année est l'occasion de se tourner vers l'année écoulée pour en extraire les faits marquants, et aussi de se projeter vers quelques temps forts prévisibles dans les prochains mois. Cette édition de la gazette n'y déroge pas, et vous y trouverez sous une forme synthétique ces deux volets.

Tout d'abord, un bilan de l'accueil du public et des actions en 2012. C'est un très bon reflet de l'atmosphère générale qui n'est malheureusement pas caractérisée par une explosion de joie permanente. Suivent deux témoignages : celui d'un créateur d'entreprise et celui d'une personne accompagnée dans sa recherche d'emploi. Il est important de recueillir l'avis des personnes qui ont eu recours aux

services et au suivi du Site. Deux d'entre elles ont saisi l'occasion de livrer leur expérience.

Pour l'année qui vient, le Forum emploi-formation - création d'activités sera reconduit, vous prendrez connaissance de ses modalités. Un nouveau dispositif impulsé par le gouvernement – les emplois d'avenir - à destination de certaines catégories de personnes à la recherche d'un emploi est disponible désormais, cette nouveauté est décrite.

Vous prendrez aussi connaissance de l'agenda de la Plate-Forme régionale développement rural, cadre dans lequel se situe l'action du Site.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Yves LE BON

Bilan de l'accueil du public en 2012

Emploi Formation

L'accueil et l'accompagnement des publics est marqué en 2012 par une augmentation significative des personnes rencontrées (**290** contre 243 en 2011).

Cette évolution concerne particulièrement la communauté de communes du pays du Cheylard, territoire sur lequel nous constatons une hausse significative du public âgé de plus de 26 ans, des seniors et des salariés. La mise en place d'un plan de sauvegarde de l'emploi dans l'une des principales entreprises industrielles locales a en effet amené des salariés à s'informer sur les démarches de recherche d'emploi, le contrat de sécurisation professionnelle... mais aussi sur la création d'entreprise.

Par ailleurs, une nouvelle catégorie de public, les travailleurs indépendants ont sollicité nos services pour une recherche d'emploi complémentaire ou des informations sur la

formation professionnelle.

Dans un contexte économique local tendu, l'accompagnement des publics a abouti à la signature de **120 contrats de travail**. Il s'agit pour la majorité de contrats de courte durée et à temps partiel. Ceci s'explique par un potentiel d'emplois aidés (contrat unique d'insertion) important mis en œuvre essentiellement par des collectivités locales.

36 entrées en formation dont 19 formations préparant à la qualification ou qualifiante ont été appuyées.

Enfin, **83 employeurs** ont été accompagnés dans leur recrutement, au travers de la mise en relation avec des candidats, de l'information et la mise en œuvre de mesures d'aide à l'embauche, et, dans une moindre mesure, de la diffusion de leur offre. **51 contrats de travail ont été signés suite à cet accompagnement.**

Porteurs de projets

96 porteurs de projet de création ont été accompagnés par le Site de proximité en 2012. Dans le même temps, 25 entreprises ont bénéficié d'un suivi post création (12 en 2011), 10 d'un accompagnement à la

cession d'activités et 13 d'entre elles ont été accompagnées dans leur projet de développement.

Site de proximité des Boutières
Pour l'emploi et la création
d'activités

Quartier Le Pont
Tel : 04.75.30.50.82.

Fax : 04.75.30.57.48.

site.proximite.boutieres@orange.fr

Horaires d'ouverture
au public à
St Martin de Valamas

- Du lundi au jeudi
- 9h00 à 12h00
- 14h00 à 17h00

- Le vendredi
- 9h00 à 12h00
- 14h00 à 16h00

**Il est recommandé de
prendre rendez-vous
au
04.75.30.50.82.**

Zone d'intervention :
Communautés de
communes

- Haut Vivarais
- Boutières
- Pays du Cheylard
- Châtaigniers
- Eyrieux au Serres

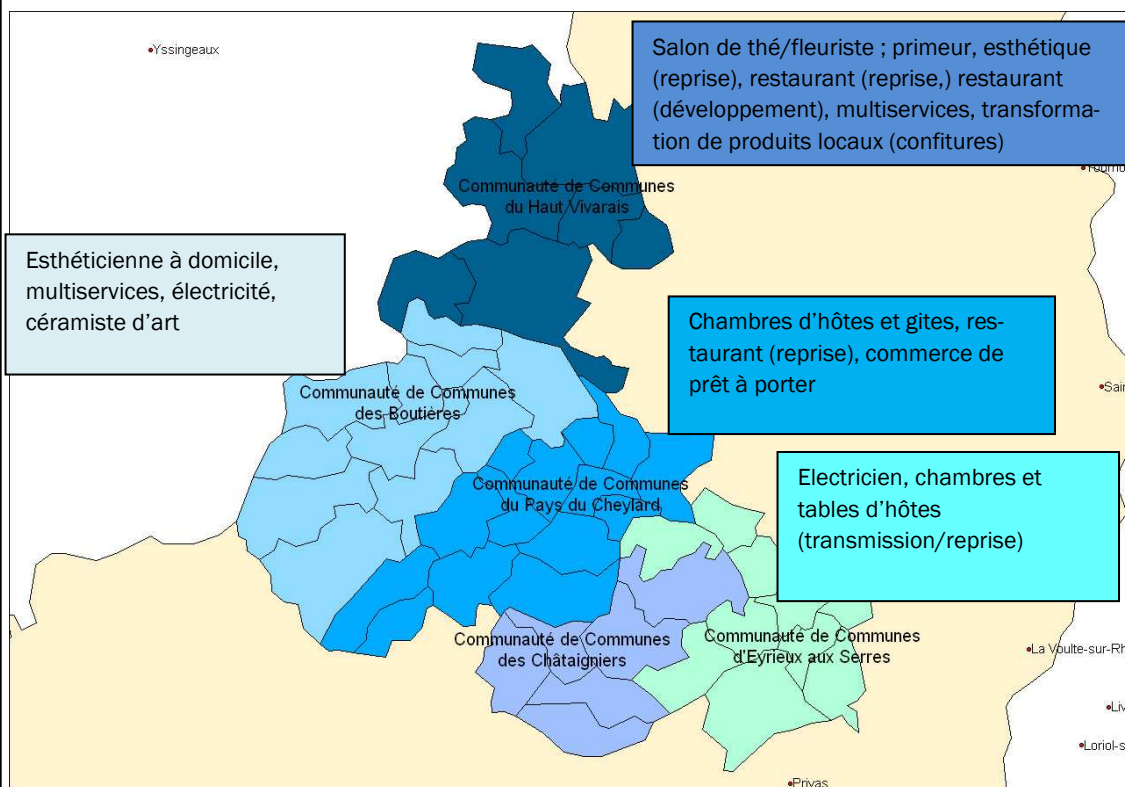
Cette année, les projets agricoles sont les plus nombreux, à égalité avec les projets de commerce, ce qui est une nouveauté pour notre zone d'intervention.

Il est à noter que ces projets agricoles sont souvent combinés à d'autres supports d'activité.

L'accompagnement des porteurs de projet a abouti à 11 créations d'activité et 2 reprises.

Nature des projets	Nombre
agriculture	21
Commerce	21
Services à la personne	15
Maintenance	9
Hôtellerie restauration tourisme	9

Localisation et nature des créations/reprises d'entreprises réalisées en 2012



Témoignages :

Mickaël Bernard électricité multiservices : en phase avec lui-même ! Porteur de projet

Mickaël Bernard qui êtes-vous ?

Eh bien, tout d'abord, je suis nouvellement créateur de mon propre emploi d'électricien-multiservice depuis novembre !

Avant ça ? Que dire, je suis Saint Martinois « pur souche », j'ai 36 ans, je suis passionné par les sports mécaniques et notamment les quads !

D'un point de vu professionnel, j'ai travaillé comme électricien dans l'entreprise Chomarat pendant 12 ans.

Avant cela, je me suis intéressé aux métiers de la forêt; j'ai été ouvrier d'abattage mécanisé durant 3 ans.

Cette idée de vous mettre à votre compte, comment vous est-elle venue ?

Cela faisait longtemps que l'idée me trottait

dans la tête, l'équipe du Site pourra vous le dire, je suis un habitué de longue date ! Se mettre à son compte est pour moi motivant, je travaille pour moi, et appréciable pour ma vie privée en terme de flexibilité. Je suis capable de travailler sans compter mes heures par moment, mais je souhaite pouvoir dégager du temps « privé » lorsque c'est nécessaire.

Et puis l'année dernière, j'ai pris l'annonce des licenciements chez Chomarat comme une chance !

Je me suis senti prêt. Il est vrai que j'avais mené déjà pas mal de démarches : le stage obligatoire à la chambre des métiers, l'acquisition au fur et à mesure du petit matériel nécessaire au démarrage. Ainsi, mon installation s'est faite en douceur. Le plus gros investissement est le véhicule utilitaire.

Vous avez une idée ? Un projet ?

Permanences délocalisées

• Le Cheylard

Relais Emploi des Boutières

Emploi formation

Le lundi

Création d'activités

sur rendez-vous

• Saint-Agrève

Centre Socioculturel

Emploi formation

Le mardi

Création d'activités

sur rendez-vous

• Saint Pierreville

Mairie

Emploi formation et Créa- tion d'activités

sur rendez-vous

• Les Ollières

Communauté des com-
munes

Emploi formation et Créa- tion d'activités

sur rendez-vous

**Appelez au préalable :
04.75.30.50.82**

J'ai conscience aussi que cette création a des risques limités sur le moyen terme, étant donné les conditions de départ de chez Chomarat. D'autres créateurs n'ont pas ces conditions pour démarrer une nouvelle vie d'entrepreneur.

*Comment s'est passé votre parcours ante-
création ?*

Eh bien je vous l'ai dit, je connaissais le Site de proximité. J'avais déjà ce projet en 2009 !

Au printemps 2012, je me suis mis en route ! Le Site de proximité me proposait des rencontres et à chaque étape des « devoirs », afin de vérifier tous les points de mon projet. J'avais également des questions diverses sur le droit du travail, l'accès à la formation, le cumul d'emploi... Ce n'est pas évident quand on tâtonne, mais j'ai à chaque fois trouvé des réponses. J'ai même un CV à jour !

Que peut-on vous souhaiter pour 2013 ?

D'un point de vue administratif, il faut que tout se mette en place et c'est parfois un peu long et compliqué de gérer ces aspects, qui sont loin d'être ceux que je pré-

Mme Christine C*, 52 ans, habitant la commune de St Martin de Valamas a exercé dans de nombreux secteurs d'activité : artisanat boissellerie - administratif, ouvrière de production, laborantine en industrie - magasinier - mise en rayon. L'ensemble de son parcours se décline en missions intérimaires ou Contrats à Durée Déterminée de très courte durée, hormis deux expériences professionnelles en tant qu'artisan durant dix années et ouvrière de production pendant vingt-deux mois. Depuis mars 2011, aucun emploi proposé ne lui offrait plus de cinq mois travaillés.

Invitée par le Pôle Emploi de Privas, elle s'est rendue au Forum de l'emploi et de la création d'activités du 24 mai 2012 organisé au Cheylard par le Site de proximité. Au cours de cet événementiel, elle a pu rencontrer des employeurs en recherche de personnel, consulter en avant-première des offres d'emploi et/ou de reprises d'activités locales et échanger avec l'ensemble des partenaires de l'emploi, formation, création d'entreprise.

A l'issue d'un premier contact avec le Site de proximité au cours de cette manifestation, un accompagnement, dans sa recherche d'emploi a été engagé, en élargissant le champ des possibles à d'autres secteurs d'activité que la production et l'administratif.

fère ! J'espère donc trouver un rythme de croisière très rapidement !

En même temps, je suis très chanceux, je n'ai pas fait de publicité et pourtant les chantiers arrivent, le bouche à oreille fonctionne bien ! C'est peut-être ce qu'il faut me souhaiter : que ça continue sur cette lancée en 2013 et au-delà !



*Pour toute information « électrique »,
Mickael est joignable au :
06 740 831 63.*

Accompagnement à l'emploi

Le travail sur le CV, lui a permis de se réapproprier ses compétences et dès lors de reprendre confiance en elle. Cette assurance associée à la confirmation de son éligibilité aux contrats aidés l'invite à accepter la mise en relation proposée par le Site sur le Chantier d'insertion « culture du bijou » lié au patrimoine de l'industrie du Bijou dans les Boutières.

Cette action initiée par le Site, en partenariat avec la Communauté des Communes des Boutières (commanditaire) et Accès Emplois (porteur de projet) offre des missions de travail de sept mois à temps partiel à huit salariées issues du territoire local : « 4 St Martinoises, 2 Cheylaraises et 2 St Agrévoises ».

Ce recueil de la mémoire a pour finalité de valoriser le patrimoine matériel et immatériel (savoirs faire, vie de l'usine...) lié à l'usine Murat avec comme préalables :

- faire participer des personnes en insertion à un projet de développement local ;
- associer le plus largement possible les acteurs locaux (retraités, scolaires, entreprises...) à une action conduite par et pour des personnes en insertion ;
- contribuer à la prise de conscience par le plus grand nombre d'une identité et d'un patrimoine local.

**Missions et actualités
de la PLATE-FORME
RÉGIONALE
DÉVELOPPEMENT
RURAL : inspirez-
vous de leurs actions
sur
caprural.org !**



Le Site de proximité des Boutières est financé par l'Etat, la Région et l'Europe avec le soutien des collectivités locales et de la Mission Locale Nord Ardèche.



Les missions confiées aux salariées de recherche documentaire, d'écriture de scénarii, de formalisation de questionnaires, de conduite d'interviews nécessitent un travail de réflexion qui est très valorisant.

Parallèlement à l'acquisition de savoir relationnel, très pertinent pour leurs futures recherches d'emplois, un travail sur la définition de leur projet professionnel va être conduit par les salariées.

Elles seront guidées par la conseillère d'insertion professionnelle d'Accès Emploi et une animatrice Emploi Formation du Site de proximité. Ce parcours suscitant des mises en situation professionnelle, le développement de contacts avec les entreprises locales a pour objectif de permettre à Mme C et à ses collègues d'envisager une insertion professionnelle plus sereine et durable.

** l'identité du témoin a été volontairement modifiée*

L'emploi d'avenir, un tremplin pour la qualification et l'insertion professionnelle durable

Pour qui ?

- Les jeunes de 16 à 25 ans n'ayant pas validé de diplôme (niveau Terminale maximum)
- Les jeunes de 16 à 25 ans ayant validé un diplôme (CAP, BEP) et en recherche d'emploi depuis 6 mois dans les 12 derniers mois (suivis par la Mission Locale ou Pôle Emploi)
- Des travailleurs handicapés – de 30 ans en difficulté et peu qualifiés
- Les jeunes de – 26 ans bénéficiaires du RSA socle
- **A titre très dérogatoire, (et après validation d'une commission de la DIRECCTE)** les jeunes ayant suivi un niveau premier cycle de l'enseignement supérieur en recherche d'emploi depuis + 12 mois dans les 18 derniers mois

Quel type de contrat ?

- En priorité les CDI,
- CDD de 3 ans ou d'1 an renouvelable 2 fois

Dans chacun des cas, une recherche de pérennisation et une obligation de parcours de formation servant la qualification ou l'insertion ultérieure du jeune seront recherchées.

Pour cela, des bilans réguliers (engagement avant la signature du contrat aidé, bilan à 3 mois, 3 bilans annuels ainsi qu'un dernier 2

mois avant la fin du contrat) seront assurés par un conseiller Mission Locale en collaboration avec le tuteur désigné dans l'entreprise et le jeune. Une attestation de compétences sera à fournir obligatoirement en fin de contrat.

Quelles structures employeuses ?

Les collectivités locales (Mairie, Communautés de communes), Hôpitaux, Maisons de retraite, les associations pouvant proposer un tutorat efficace et assurer le financement d'une formation.

Pour les entreprises du secteur marchand, des secteurs professionnels porteurs ainsi que des critères d'effectif salarié ont été ciblés par le Service Public de l'Emploi. Pour avoir l'ensemble de ces éléments, contactez le Site de proximité des Boutières.

Quelles aides ?

75% du smic pour les structures du secteur non-marchand

35% du smic pour le secteur marchand

Vous souhaitez étudier la possibilité de mettre en place un Emploi d'avenir, définir le parcours de formation, obtenir des simulations de coût ? N'hésitez pas à nous contacter.

AGENDA

12 mars - Comité de suivi et de concertation du Site de proximité 9h30 - Pôleyrieux - Le Cheylard

Au programme :

- partage du diagnostic pour l'emploi et la création d'activités et co – construction , sous forme d'ateliers, du plan d'action du Site de proximité à moyen terme
- Présentation du bilan de l'action du Site de proximité en 2012 et du programme d'action 2013

14 mars : rencontre du réseau Emploi Formation Insertion

23 mai : 3e Forum de l'emploi et de la création d'activités 9h-13h Salle la Palisse - Le Cheylard



Développement rural
Rhône-Alpes

Site de proximité
des Boutières